Le Marché de l'équilibrage

Commission Accès aux Marchés

18/10/2019

Sommaire

1. **Les propositions européennes examinées par l'ACER**
   Le rôle accru de l'ACER au niveau européen conféré par le Paquet Energie Propre
   Des propositions européennes de mise en œuvre du règlement Electricity Balancing

2. **L'évolution du marché d'équilibrage français se poursuit**
   Réserves primaire et secondaire : point d'étape sur les travaux
   Réserve tertiaire
      Niveau européen : préparer l'arrivée de la plateforme de RR (TERRE)
      Niveau français : la contractualisation de la réserve tertiaire (RR-RC)
   Pas de règlement des écarts 15 min : point d'actualité

3. **Intégration du stockage**



1

Les propositions européennes examinées par l'ACER

Les propositions européennes examinées par l'ACER

Le rôle accru de l'ACER au niveau européen conféré par le Paquet Energie Propre



ACER
Agency for the Cooperation of Energy Regulators

- **Elargissement du champ de compétence de l'Agence :**
  - élargissement du périmètre des codes de réseau et ;
  - extension des tâches

- **Renforcement des pouvoirs de l'Agence :**
  - pouvoir d'amendement des propositions de codes de réseau qui lui sont actuellement soumises pour avis et ;
  - pouvoir d'approbation de leurs modalités de mise en œuvre qui relèvent pour l'heure de la compétence des régulateurs nationaux et/ou des opérateurs.

Le retour des régulateurs sur les propositions

Les propositions européennes de mise en œuvre du règlement Electricity Balancing

4 Demandes d'amendements

Motifs d'activation (art 29)
Règlement des échanges prévus d'énergie GRT-GRT (art 50)
Proposition d'harmonisation du règlement des déséquilibres (art 52)
Cadre de mise en œuvre de la compensation des déséquilibres (art 22)

Les suites

- Saisine des régulateurs de la proposition amendée

3 Propositions directement transmises à l'ACER

Fixation du prix de l'énergie d'équilibrage (art 30)
Cadre de mise en œuvre de la plateforme de aFRR (art 21)
Cadre de mise en œuvre de la plateforme de mFRR (art 20)

Les suites

- Consultation publique organisée par l'ACER en octobre/novembre 2019
- Version définitive attendue pour début 2020



2

L’évolution du marché d’équilibrage se poursuit

Les services système fréquence poursuivent leur évolution

Point d'étape sur les travaux

FCR — *Vers des produits plus fins, plus proche du temps réel, rémunérés au prix marginal*



- Enchères **en S-1 le mardi à 15h**
- Enchères **hebdomadaire**
- Produits **hebdomadaire**
- Rémunération au **prix d'offre**

- Enchères **journalières en J-2 à 15h**
- Enchères les **jours travaillés**
- Produits **journaliers base**
- Règlement au **prix marginal**

- Enchères journalières **en J-1 à 8h**
- **Enchères tous les jours**
- **Produits 4h**
- Règlement au **prix marginal**

aFRR — *Activation au mérite économique au niveau européen en 2021*

- Capacité
- Energie

Evolution de la contractualisation vers mi-2021
Produit activable sur la base du mérite économique en mi-2021
Partage des offres au niveau européen (PICASSO) en mi-2021



Appel à contributions

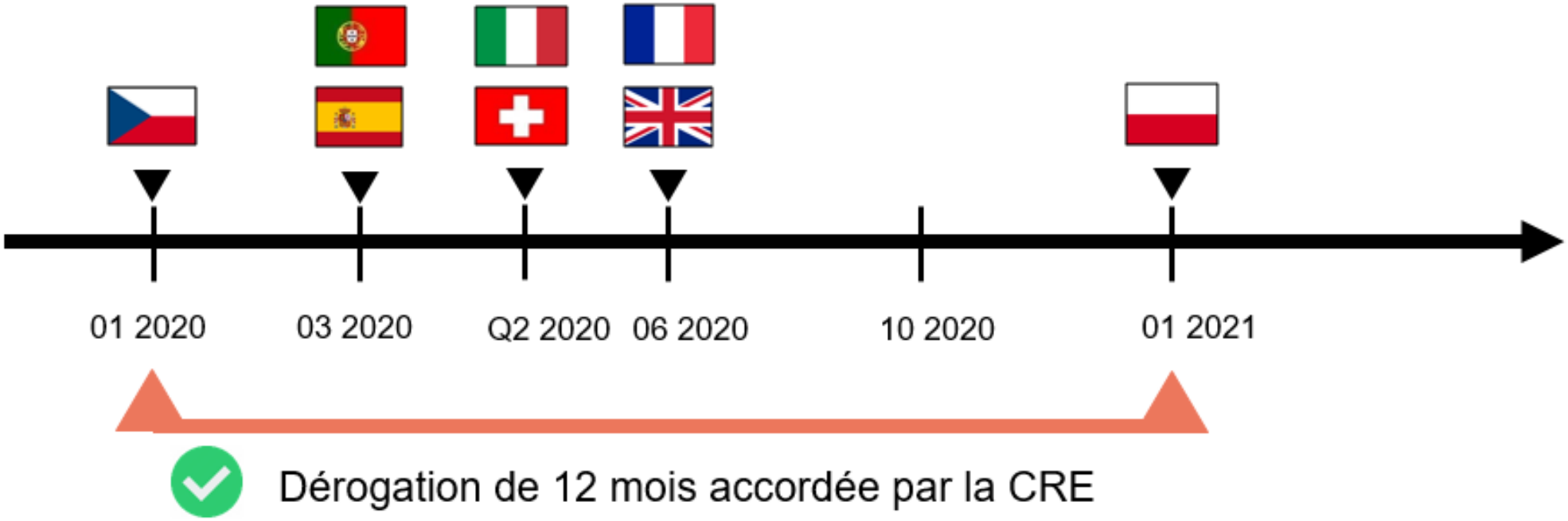
Feuille de route

Préparer l'arrivée de la plateforme européenne de RR

Projet TERRE

RTE mettra à disposition les ATC sur la plateforme au plus tôt après mars 2020 et au plus tard juin 2020

Ouverture de quelques guichets en juin avec une montée en puissance progressive en visant un fonctionnement 24 guichets 7/7 en fin d'année



La contractualisation nationale de la réserve tertiaire

Actualités sur les résultats de l'appel d'offre

Calendrier de l'AO AO conduit sur le mois de juillet. Résultats annoncés le 2/08/2019

Principale nouveauté **Valorisation des durées d'utilisation courtes** (Domin<15') à la place des délais de mobilisation (DMO) inférieurs à 9' lors de l'interclassement

Capacité offerte Plus de **3100 MW offerts** sur l'année pour un besoin de 1500 MW. il n'existe pas de tension sur la période hivernale contrairement aux années 2017 et 2018.

8 lauréats

Actility Energy
Agregio
Alpiq Energie France
EDF
Energy Pool Développement
Engie
Novajoule
Smart Grid Energy

Coût de contractualisation 2020

	2020	2019
Coût total	**8,16 M€**	18,3 M€
Prix capacitaire RR	**5,6 k€/MW**	12,0 k€/MW
Prix capacitaire RC	**3,9 k€/MW**	7,6 k€/MW

La contractualisation nationale de la réserve tertiaire

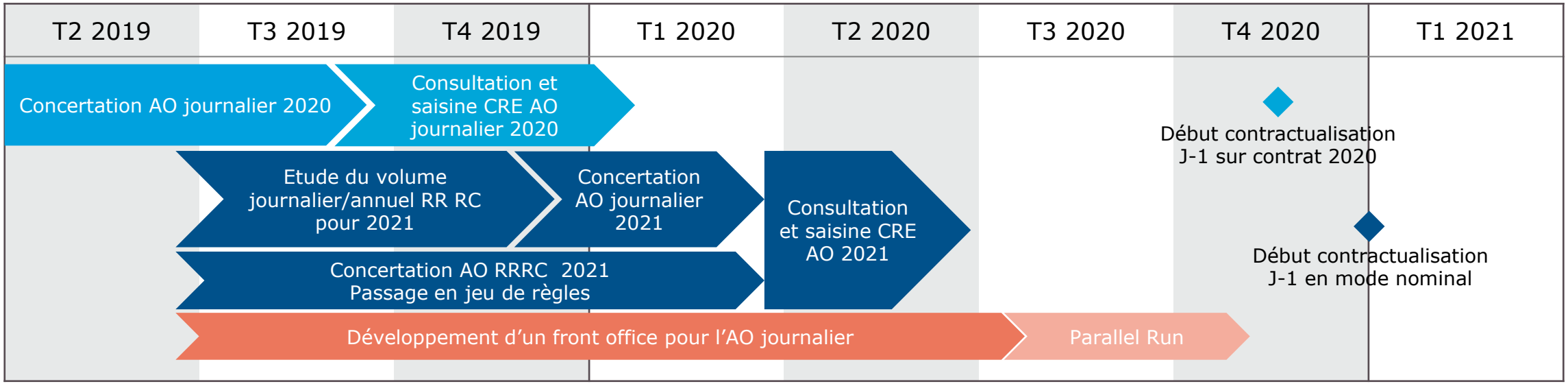
Vers une contractualisation RR-RC 2.0

AO annuel → Règlement Electricité → **AO annuel** + **AO journalier**

Suite à la concertation menée sur la contractualisation journalière au S1 2020, **RTE va proposer de répliquer au maximum les modalités de l'AO annuel en les simplifiant** (passage à 2 produits au lieu de 7) de façon à gérer la fréquence quotidienne sans trop d'impact pour le processus opérationnel.

Conformément à la demande de la CRE dans sa délibération du 25 juin 2019, RTE analysera la mise en cohérence des AO avec la PPE et la future loi Energie Climat.

Le passage à l'AO journalier se fera en 2 temps.



Pas de règlement des écarts 15 min

Retours de l'appel à contributions

Déroulé de l'appel à contributions

RTE et ENEDIS ont lancé un appel à contributions relatif aux modalités de mise en œuvre du nouveau pas de règlement des écarts du 19 juin 2019 au 18 juillet 2019

6 acteurs ont répondu

Périmètre de l'appel à contributions



Principes généraux



Calendrier



Période de fonctionnement à blanc



Organisation de la concertation

Suite de la concertation

Réunion ad'hoc organisée par Enedis et RTE fin novembre (date à préciser) pour présenter:

- Synthèse des réponses aux demandes formulées par les acteurs lors de l'appel à contributions ;
- un calendrier de concertation affinée



3

Intégration du stockage

Participation du stockage aux mécanismes

Lancement d'un GT CURTE Transverse



Lancement d'un GT CURTE Transverse sous l'égide de la CAM et de la CAR pour traiter l'ensemble des sujets relatifs au stockage et couvrant l'intégralité du cadre contractuel

RTE partage le besoin de visibilité exprimé par les acteurs sur l'ensemble de la thématique stockage et souhaite donner une vision d'ensemble des travaux à entreprendre

Le stockage peut déjà se valoriser sur différents mécanismes
Des adaptations sont en cours pour élargir les opportunités de valorisation

	Eligibilité du stockage	Forme de la participation
Mécanisme de capacité (MKP)	**Oui**	Des dispositions simplifiées permettent de valoriser les batteries engagées en SSyf Le stockage est éligible à l'appel d'offres long terme (AOLT) en cours
Services système fréquence (SSyf)	**Oui**	FCR : Expérimentations pour des batteries seules en cours aFRR : Expérimentation pour des batteries seules possible
Mécanisme d'ajustement (MA)	**Partielle**	Elargissement des possibilités de valorisation du stockage sur le MA

Merci de votre attention